



PROFIL ENVIRONNEMENTAL DE BASSE-NORMANDIE

Synthèse

Les paysages

Entre terre et mer, Massif armoricain et Bassin parisien, la Basse-Normandie offre une grande variété de paysages. Elle abrite à la fois des espaces ouverts et fermés, ruraux et littoraux, vallonnés et étendus, plans et escarpés... Elle présente une vocation majoritairement rurale.

Les paysages constituent une part importante de notre patrimoine. Supports de richesses écologiques, ils fondent la qualité de notre cadre de vie et contribuent ainsi à l'attractivité de la région. Ils doivent ainsi tenir compte non seulement des éléments physiques, géographiques et visuels, mais aussi de la perception et de la reconnaissance qui leur sont attribuées.

Certains paysages emblématiques incarnent l'image de notre région, tant en France qu'à l'étranger : la Baie du Mont Saint-Michel, les plages du Débarquement, les villas littorales du Calvados, les vallons du pays d'Auge, la Suisse Normande...



La mare de Vauville/Séverine Bernard/DREAL BN

La Basse-Normandie comprend ainsi de nombreux sites remarquables, dont certains sont reconnus « Patrimoine Mondial de l'Humanité » comme la Baie du Mont Saint-Michel, les chemins de pèlerinage de Saint-Jacques-de-Compostelle et l'architecture militaire de Vauban à Tatihou et à Saint-Vaast-la-Hougue. De nombreux sites bas-normands sont également protégés en raison de leur caractère exceptionnel au niveau national. Cela concerne 263 sites aujourd'hui (80 000 hectares).

Mais, au regard de l'importance qu'ils acquièrent dans la vie de

leurs habitants, les paysages dits « ordinaires » doivent aussi être considérés à leur juste valeur. La Basse-Normandie, c'est aussi un ensemble de vallées humides, de bocages riches et diversifiés, de plaines aux multiples facettes, de littoraux aux différents faciès, de villes à taille humaine...

Dans cette perspective de revalorisation des espaces du quotidien, les trois parcs naturels régionaux de la région soutiennent un développement économique social et environnemental harmonieux sur leur territoire.



Intégrant aussi les paysages dits « ordinaires », l'Inventaire Régional des Paysages de Basse-Normandie identifie au total 8 grandes familles :

- Paysages d'entre terre et mer, de plages sableuses, falaises, îles...
- Paysages de marais en lien avec les estuaires et les baies ;
- Paysages de campagne découverte constitué par de grandes plaines de culture ;
- Paysages bocagers ;
- Paysages mixtes, entre plaines et bocages ;
- Paysages aux bois ;
- Paysages montueux et escarpés qui concernent principalement les grandes lignes du massif ancien ;
- Paysages périurbains, au contact de toutes les villes, même de petite taille (lotissements, zones d'activités...) ;
- Paysages urbains avec Caen et Cherbourg-Octeville, principales agglomérations relayées par un réseau de petites villes et de gros bourgs ruraux répartis sur tout le territoire.

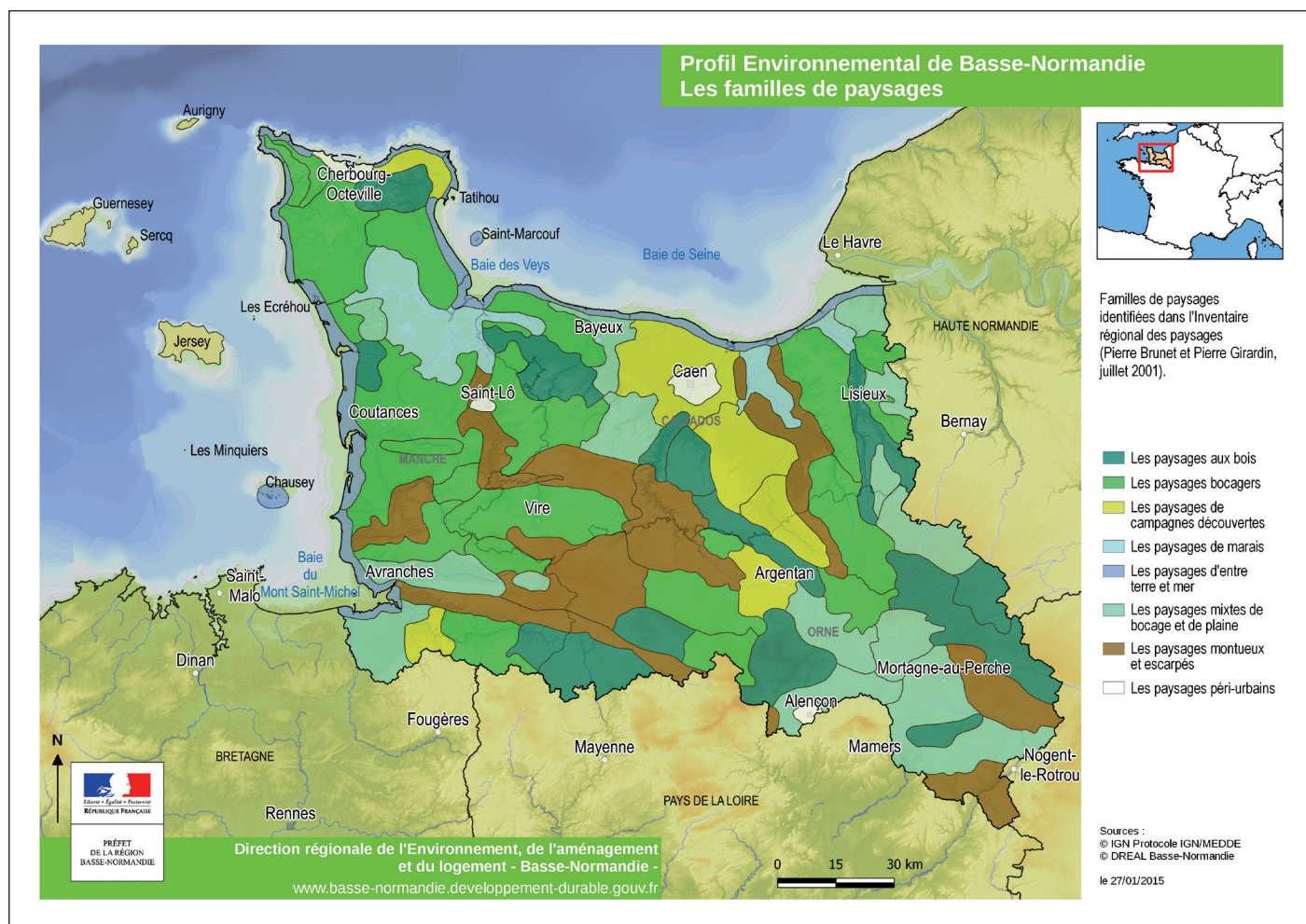
Aujourd'hui, de nombreuses pressions s'exercent sur l'ensemble du patrimoine paysager. La tendance au développement d'un bâti standardisé (lotissements, entrées de ville...), dans les villes comme dans les campagnes, témoigne de la nécessité d'intégrer les paysages en tant que composante à part entière dans les politiques d'aménagement. Le développement d'infrastructures à forte visibilité (éoliennes...) ne doit pas, par ailleurs, conduire à négliger l'enjeu de leur intégration dans les perspectives paysagères du territoire.



Plus d'infos...

Contenu de la thématique

- ▶ Entre ruralité et influences maritimes, un patrimoine paysager d'une extrême richesse
- ▶ Les sites protégés et remarquables
- ▶ Les fonctionnalités des paysages
- ▶ Les risques et altérations



► Grille « AFOM »

Les grilles « Atouts Faiblesses Opportunités Menaces » permettent de faire le lien entre le diagnostic et les enjeux.

Elles se construisent par rapport à un objectif. Ici, l'objectif est basé sur les principes du développement durable, à savoir un équilibre entre la qualité environnementale, l'harmonie sociale et le développement économique. Les « atouts et faiblesses » ont une origine interne liée aux caractéristiques régionales, les « opportunités et menaces » ont une origine externe. Les éléments du tableau ont été proposés et validés par les experts des différentes thématiques. Les espaces vides sont aussi porteurs de sens et peuvent ainsi exprimer le poids relatif des atouts, faiblesses, opportunités et menaces.

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none">• Présence de sites de notoriété internationale : Baie du Mont Saint-Michel, Plages du Débarquement de juin 1944• Sites patrimoniaux très connus en France et fortement investis au niveau culturel notamment par l'art impressionniste du XIX^e siècle : Pays d'Auge et littoral du Calvados• Présence de paysages typiques inféodés à des activités de terroir : bocages diversifiés, vergers de pommiers et poiriers notamment• Littoral diversifié et ayant conservé un certain degré de naturalité	<ul style="list-style-type: none">• Difficulté de mobilisation des acteurs du territoire pour la mise en valeur des sites remarquables (documents d'urbanisme)• Forte érosion du bocage bas-normand évoluant vers une banalisation du paysage• Banalisation des paysages ruraux en lien avec l'évolution des activités économiques• Uniformisation et standardisation très fortes des entrées de villes• Déclin de la qualité des extensions urbaines (lotissements uniformes)• Difficulté de mobiliser des moyens pour une bonne appréhension des enjeux paysagers dans les documents d'urbanisme
Opportunités	Menaces
<ul style="list-style-type: none">• Amélioration de la prise en compte de l'impact paysager des projets avec :<ul style="list-style-type: none">• les procédures d'évaluation environnementale• la réalisation des documents d'urbanisme• une meilleure sensibilisation• Développement d'une protection des sites les plus emblématiques et d'une gestion durable de leurs qualités• Développement d'un savoir-faire adapté aux enjeux et aux échelles d'intervention	<ul style="list-style-type: none">• Contexte économique privilégiant la rentabilité immédiate des aménagements ruraux et urbains préjudiciable à la qualité du cadre de vie• Difficulté d'instaurer une gestion durable des sites patrimoniaux dans un contexte économique tendu



► Enjeux et orientations

L'ordre de présentation correspond à l'approche méthodologique du diagnostic.

Enjeu 1 : Actualisation de la connaissance

Orientation 1

Actualiser la base photographique et analytique créée avec l'Inventaire régional des paysages bas-normands

Orientation 2

Développer une analyse qualitative de l'évolution des bocages

Enjeu 2 : Protection des paysages remarquables

Orientation 1

Protéger les sites remarquables qui n'ont pas fait l'objet d'actions spécifiques

Orientation 2

Mettre en place des opérations partenariales pour requalifier les sites emblématiques

Enjeu 3 : Intégration des paysages dans les projets de territoire

Orientation 1

Sensibiliser l'ensemble des acteurs territoriaux à l'impact paysager de leurs projets d'aménagement (lotissements, entrées de ville)

Orientation 2

Accompagner les collectivités dans l'intégration de l'enjeu paysager au sein de leurs documents d'urbanisme

Orientation 3

Mettre en place des plans de paysage

Enjeu 4 : Préservation de la spécificité des paysages bas-normands

Orientation 1

Lutter contre la banalisation et la standardisation liées à l'étalement urbain

Orientation 2

Limiter l'érosion des bocages et soutenir les opérations de restauration

Orientation 3








Permettre un développement éolien et photovoltaïque intégrant les enjeux paysagers



Plus d'infos...

Ce document est un extrait du Profil environnemental de Basse-Normandie. Il a pour objectif de rendre l'information environnementale plus vivante et accessible.

Neuf livres thématiques numériques ont été réalisés :

-  Les repères de territoire
-  Le climat
-  L'air
-  L'eau
-  La biodiversité
-  La mer et le littoral
-  Les sols
-  Les sous-sols et la géodiversité
-  Les paysages

Ces publications ont été réalisées avec de nombreux experts et acteurs de l'environnement. Elles sont consultables sur le site internet de la DREAL. Leur actualisation en temps réel repose sur un réseau actif de contributeurs, garants de la qualité des analyses, des références et des informations transmises. Un échange est possible avec les bénéficiaires qui peuvent proposer des développements nouveaux, des illustrations et transmettre des observations.

Les principaux contributeurs :

- ▶ Conseil régional
- ▶ DRAAF
- ▶ DREAL et DDT(M)
- ▶ Préfectures
- ▶ Université